



Tri-angle

voir autrement la notion de déchets

Bulletin d'expression du Cercle National du Recyclage

n° 7 - Juin 2008

Editorial

SOMMAIRE

Editorial	p. 1
A lire	p. 1
Le SEVADEC victime des DEEE	p. 2
Les brèves des adhérents	p. 3
Appel à contribution	p. 3
Matrice des coûts : l'ADEME au service des collectivités	p. 4
Qualitri : un label qui vous veut du bien	p. 4
La collecte au grand coeur	p. 5
Parlons le même langage	p. 5
Les sites internet à visiter	p. 5
Les 10 ^{èmes} Assises d'Agen, nous y serons et vous ?	p. 6
Quoi de neuf au CNR	p. 6
Nouvelles matières premières	p. 7
Agenda	p. 7

Chers élus anciens et nouveaux,

Tout d'abord, je vous souhaite la bienvenue dans le microcosme des déchets en vous félicitant pour votre élection ou réélection. Je tiens également à vous apporter mes encouragements pour réussir l'accomplissement des missions qui vous ont été confiées.

Ce nouveau mandat est l'occasion d'engager les collectivités locales dans une nouvelle dynamique inscrite dans la prise en compte d'un nouveau concept où le déchet est devenu une matière nouvelle à requalifier ou une énergie à produire.

Malheureusement pour nous, le grenelle de l'environnement n'augure pas de mesures suffisamment incitatives pour que les collectivités locales puissent, sans dépenses supplémentaires, passer à cette nouvelle phase de l'économie circulaire. Bien au contraire, l'inverse se produit ; la perspective de TGAP supplémentaires sur l'enfouissement et l'incinération risque uniquement de sanctionner en alimentant les caisses de l'état, au lieu d'encourager en développant les pratiques les plus vertueuses.

En tout état de cause, le **Cercle National du Recyclage** continuera de militer pour faire des collectivités locales et des intercommunalités des acteurs performants du développement durable en :

- privilégiant le recyclage d'une manière forte ;
- favorisant la valorisation biologique de certains déchets ;
- sécurisant les impacts et les contrôles des installations d'élimination.

Enfin, il est indispensable de responsabiliser la chaîne des acteurs, et plus particulièrement le producteur et le consommateur, par le prélèvement de la contribution financière, pendant l'acte d'achat, correspondant au coût complet de l'élimination du déchet issu du produit.

C'est dans cet esprit que nous continuerons le travail à vos côtés en comptant plus que jamais sur votre engagement.



Paul DEFFONTAINE
Président

A lire

La redevance incitative - Recueil des interventions de la journée technique nationale du 14 juin 2006
Editeur : ADEME - 2006
144 pages - 20 euros



La gestion globale des déchets ménagers
Régis de LAUZANNE
Editeur : Territoriales éditions - 2005
160 euros

Interview : Le SEVADEC victime des DEEE



Propos recueillis auprès de Virginie LAUBY, Directrice Technique du SEVADEC.

Le SEVADEC, Syndicat d'Élimination et de Valorisation des Déchets du Calais, a été créé en 2000. Il a pour objet de prendre en charge la valorisation matière et énergétique des déchets ménagers et assimilés. D'une part par la construction et l'exploitation d'un centre de tri des emballages, d'autre part par la construction d'une usine de biométhanisation pour le traitement des déchets fermentescibles. Enfin par la mise en place d'un réseau de huit déchèteries sur l'ensemble du territoire. Le SEVADEC est composé de 3 collectivités locales (la Communauté d'Agglomération du Calais, le SMIRTOM et la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq). Le Syndicat regroupe ainsi 71 communes pour un total de 156 000 habitants.

Quand le SEVADEC a-t-il mis en place la collecte des DEEE ?

Le SEVADEC a mis en place la collecte sélective des DEEE en mars 2004 lors de la prise de compétence gestion des déchèteries ; cette collecte s'est étendue au fur et à mesure de l'ouverture des déchèteries sur le territoire.

Quelle en fut la raison ?

Le SEVADEC souhaitait réaliser une valorisation matière et énergétique des déchets collectés en déchèterie en ayant pour objectif la valorisation matière de 50 % des collectés sur notre territoire pour 2011. Compte tenu des exemples réussis de la collecte des DEEE (Nantes) et de la transcription en droit français de la directive européenne sur les DEEE, le SEVADEC a anticipé les obligations de collecte et de valorisation des DEEE. L'objectif était également d'habituer les usagers des déchèteries à cette collecte dès l'ouverture des déchèteries nouvellement construites.

Dans combien de déchèteries collectez-vous les DEEE ?

Nous collectons les DEEE sur 6 déchèteries.
Avec quel Eco organisme êtes-vous sous contrat ?

Nous sommes sous contrat avec ERP.

Quelle quantité moyenne collectez-vous ?

La quantité moyenne annuelle : 2.4 kg/an/habitant.

Avez-vous rencontré des problèmes au démarrage de la collecte ?

La mise en route de la collecte fut difficile. Même si le collecteur ne changeait pas, l'organisation en a été bouleversée. En effet les demandes d'enlèvement devaient exclusivement passer par ERP et non plus par Envie 2E.

Une première méthode, composée de rendez-vous programmés pour les enlèvements, a été essayée sans résultat probant. Certaines déchèteries étaient surchargées d'autres n'atteignaient pas les 24 UM.

Une deuxième méthode, composée de rendez-vous à la demande pour les enlèvements, a été essayée sans résultat probant de nouveau. Les enlèvements intervenaient 1 à 2 semaines après les demandes. Les déchèteries étaient surchargées.

La méthode employée actuellement est composée de rendez-vous programmés et validés la veille par fax ou par téléphone. Les déchèteries sont moins surchargées mais les estimatifs de quantité sont faussés par le vandalisme quotidien.

Rencontrez-vous actuellement des problèmes ?

La quantité croissante de DEEE sur les déchèteries de part une collecte complète des DEEE depuis mars 2007, des difficultés d'enlèvement du gisement et du nombre d'unités collectées pour déclencher l'enlèvement sont à l'origine de vandalisme sur les déchèteries.

Ce vandalisme est accentué par les cours des métaux qui ne font qu'augmenter.

Les DEEE sont stockés sur une plateforme couverte sur le quai de la déchèterie. Chaque soir, pour les déchèteries urbaines, ou au moins une fois par semaine, pour les déchèteries rurales, les déchèteries sont « visitées ». Tous les métaux présents dans les DEEE, et en premier le cuivre, sont extraits pour être revendus par la suite. Cette activité occasionne :

- Une détérioration des DEEE qui ne peuvent plus être valorisés dans les filières classiques ;
- Un travail supplémentaire de nettoyage pour les gardiens de déchèterie qui peut s'étendre jusqu'à une heure par jour ;
- Une réparation quotidienne des clôtures.

Quelles mesures avez-vous mises en place ?

Pour pallier ces problèmes de vandalisme, le SEVADEC a entrepris à ses frais plusieurs travaux :

- Pour une déchèterie existante : mise en place d'un local sécurisé de 15 m² pour entreposer les DEEE, mise en place de caméras de surveillance pour un coût de 6 000 euros environ ;

...

Interview : Le SEVADEC victime des DEEE (suite)

...
• Pour une déchèterie en cours de construction : construction d'un local en dur dédié aux DEEE d'une superficie de 50 m², mise en place de caméras de surveillance.

Des discussions sont actives depuis septembre 2007 et encore en cours pour optimiser l'enlèvement des DEEE afin de diminuer au maximum le stock résiduel sur les déchèteries.

Quelles sont vos attentes envers les Eco-organismes et envers la filière DEEE ?

Malgré les mesures en place le vandalisme perdure et diminue la quantité de DEEE valorisables.

Un accompagnement financier des Eco-organismes doit être engagé afin de sécuriser le stockage des DEEE.

Les Eco-organismes doivent assouplir leur méthode d'enlèvement des DEEE sur les déchèteries (enlève-

ment à gérer directement avec le prestataire sans multiplier les intermédiaires et donc sans accord préalable ou commande auprès de l'éco-organisme).

Pour plus de renseignements :

SEVADEC
Mairie de Calais
Place du Soldat inconnu
BP 329
62107 CALAIS Cedex
Tel : 03 21 46 62 00



Les brèves des adhérents

La **Communauté d'agglomération du Pays d'Aix** développe le compostage individuel depuis le mois d'avril. Objectif : 9 000 composteurs individuels mis à disposition sur 3 ans dans les 34 communes du territoire. (www.agglo-paysdaix.fr)

En plus du développement du compostage individuel sur son territoire, **Reims Métropole** vient d'éditer un « guide du compostage et de l'éco-jardinier ». Cet ouvrage présente les différentes techniques et donne toutes les clés pour réussir son compost. (www.reims-metropole.fr)

La Société d'Economie Mixte **SEMARDEL** et le **SIREDOM** (Essonne) renforcent et clarifient leurs liens contractuels dans la signature d'un avenant au Bail emphytéotique administratif (www.semardel.fr).

Le **SMITOM du secteur de Haguenau-Saverne** organise du 2 au 7 juin 2008 une exposition sur le recyclage des bouteilles et flacons en plastique, intitulée « L'étonnante deuxième vie de nos bouteilles en

plastique ». (www.smitom.com)

Le **CALITOM** exploite depuis 1977 le site de Saint Sévère. Il regroupe une plateforme de compostage et un centre de stockage. Après la fermeture du site de Rouzède en 2009, Sainte-Sévère sera provisoirement le seul site de stockage en Charente. Pour poursuivre son exploitation pendant les 30 prochaines années, le **CALITOM** va y mettre en place un grand projet (création d'une unité de prétraitement mécano-biologique, extension de la zone de stockage, reconfiguration du site,...) (www.calitom.com)

Le **SYMIDEME** (Nord) a fait un communiqué sur les DEEE afin d'inciter les habitants à utiliser la reprise du « 1 pour 1 » par les distributeurs. (www.symideme.com)

Appel à contribution

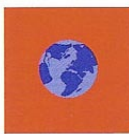
Forts de vos différentes pratiques ou de vos nouveautés en matière de gestion durable des déchets, vous souhaitez aborder un sujet ou faire part de vos projets. Venez vous exprimer au travers de ce bulletin. Le **Cercle National du Recyclage** attend vos contributions et témoignages pour vous permettre de faire profiter les lecteurs de votre expérience.

Merci de contacter Delphine GOURLET
03 20 85 85 22
dg.cnr@club-internet.fr

Matrice des coûts : L'ADEME au service des collectivités

Depuis quelques mois, l'ADEME, au travers de son site internet SINOE (Système d'Information et d'Observation de l'Environnement), a mis à la disposition des collectivités locales un outil d'expression des coûts de gestion des déchets : « La Matrice »

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Cette matrice n'a rien d'une méthode de calcul des coûts, contrairement à Compta-Coût proposé par l'ADEME. C'est un cadre normalisé pour la présentation de ces derniers.

La matrice couvre l'ensemble du périmètre des déchets pris en charge par les collectivités dans le cadre ou hors cadre du service public d'élimination des déchets. Elle s'adapte à toutes les configurations et permet à chaque collectivité de suivre ses coûts d'année en année au travers d'un outil standardisé.

La matrice se présente sous la forme d'un tableau à double entrée avec :

- En colonne, les flux de déchets gérés par la collectivité (OM, Recyclables secs, déchets des déchèteries, biodéchets, DASRI, ...)
- En ligne, les charges (fonctionnelles et techniques) et les produits.

Elle permet de délivrer une information en montant et sous la forme de coût unitaire par tonne de déchets ou par habitant.

Afin de maîtriser cet outil, l'ADEME propose une journée de formation.

Le Cercle National du Recyclage est engagé dans cette démarche depuis près de 2 ans et a pu constater le bénéfice, à long terme, de cette matrice pour les collectivités locales.

Pour plus de renseignements :

ADEME : votre délégation régionale
www.ademe.fr

Jonathan DECOTTIGNIES
Cercle National du Recyclage
Tél : 03 20 85 85 22
Mail : jd.cnr@club-internet.fr

« QualiTri » : Un label qui vous veut du bien



Pour la deuxième année les collectivités locales peuvent déposer leur candidature au label collecte « QualiTri » pour la qualité du service public de collecte des déchets. En 2007, ce label a été décerné à soixante cinq collectivités locales dont six adhérentes au Cercle National du Recyclage.

Cette démarche, à l'initiative de l'ADEME et d'Eco-Emballage, est une démarche volontaire ouverte aux collectivités locales de plus de 10 000 habitants.

Elle comprend deux niveaux de label de qualité croissante :

- Niveau 1 Label qualité collecte QualiTri : exigences réglementaires et état des lieux ;
- Niveau 2 Label qualité collecte QualiPlus : diagnostic, plan d'actions et progression des indicateurs de qualité.

Elle est basée sur le renseignement d'un questionnaire orienté autour de quatre axes :

- Service : satisfaire les usagers ;

- Economie : maîtriser les coûts ;
- Environnement : améliorer les performances et réduire les impacts environnementaux ;
- Social : Améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité du personnel.

Les dossiers, ainsi qu'un certain nombre de documents justificatifs, sont à déposer avant le 15 juin 2008 (délai supplémentaire pour pièce justificative).

Chaque candidature sera alors examinée par le comité national de labellisation, dont le Cercle National du Recyclage est membre. Il attribuera le label, pour trois années, aux collectivités locales respectant au mieux les critères définis.

Pour plus de renseignements et pour télécharger le dossier de candidature :

www.ademe.fr/dechets

www.cercle-recyclage.asso.fr

rubrique Accès réservé, Consultation, les documents.



La collecte au grand Cœur



La communauté de communes du Cœur d'Ostrevent se situe à Lewarde (59), au sein du Bassin minier historique du Nord Pas de Calais. Cette collectivité comprend 21 communes pour 71 000 habitants.

Depuis 2007, la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent a entrepris d'optimiser la collecte des déchets ménagers. Pour cela, plusieurs objectifs opérationnels ont été fixés :

- Tester une réduction des fréquences de collecte en porte à porte ;
- Achever le réseau des déchèteries ;
- Développer le compostage individuel.

Pour 2008, les actions suivantes sont prévues :

- Modifier les bacs des recyclables : les emballages ménagers et les Journaux magazines ne seront plus collectés en bacs bi-compartimentés (40 000 habitants sur les 73 000) mais les emballages légers et les journaux magazines en bac mono compartimenté et le verre en modulo bac ;

- Communiquer auprès de la population pour faciliter l'appropriation



des nouveaux bacs et renforcer le geste de tri ;

- Etudier le taux de présentation et de remplissage des bacs et en fonction des résultats, réduction de la fréquence de collecte

Pour la période 2008-2009, la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent souhaite :

- Etudier la possibilité de diminuer la fréquence de collecte des encombrants ;
- Densifier le réseau de déchèteries ;
- Développer le compostage individuel

Pour plus de renseignements :

Communauté de communes du Cœur d'Ostrevent
Avenue du bois – 59287 LEWARDE
Tél : 03 27 71 37 37
www.cc-coeurdostrevent.fr



Parlons le même langage

Le lombricompostage

C'est le compostage par les lombrics, de nos déchets organiques quotidiens. Préalablement triés, les déchets sont ensuite traités et décomposés par les vers de terre. On utilise des vers rouges de Californie car ils consomment une quantité phénoménale de déchets. Ils mangent de la matière végétale en décomposition. Ils rejettent ensuite les déchets en petites crottes ou tortillons en enrichissant le sol. Ils peuvent ainsi absorber et rejeter chaque jour l'équivalent de leur poids.

Le compost récupéré est ensuite utilisé comme engrais en agriculture ou en horticulture.

Dans la nature, les vers effectuent le plus gros du travail de décomposition de la matière organique.

Avec le lombricompostage, on obtient du compost après deux ou trois mois.

Les vers aiment la plupart des restes de fruits et de légumes (à l'exception des oignons et des agrumes), mais puisqu'ils n'ont pas de dents, coupez la nourriture en petits morceaux : les restes d'un extracteur à jus sont idéaux. Pour que vos vers puissent bien digérer, ajoutez une petite quantité de sable à la terre que vous mettez dans la litière.

Les vers aiment aussi :

- les boîtes de pizza détremées et déchiquetées ;
- le carton détremé et déchiqueté ;
- le papier ;
- les fruits et les légumes (sauf les oignons et les agrumes) ;
- les feuilles ;
- la poussière ;
- les cheveux ;
- les coquilles d'oeufs.

Les sites internet à visiter

Pour vous permettre d'être incollable sur le lombricompostage :

Artbio, l'art du recyclage
www.tripandtrip.com

Le compostage par les vers
www.lombriculture.fr

Vers la terre, le lombricompostage facile
www.verslaterre.fr

Les 10^{èmes} Assises d'AGEN, nous y serons. Et vous ?

10es Assises nationales de la gestion territoriale des déchets 18 et 19 juin 2008 - Parc des Expositions d'Agen

Les 10^{èmes} Assises nationales de la gestion territoriale des déchets dévoilent leur nouveau visage pour l'édition 2008

Le [Cercle National du Recyclage](#) participe activement à ces Assises d'AGEN :

Tout d'abord par la présence de notre Président, Monsieur Paul DEFFONTAINE, à la première séance plénière le 18 juin à 10 heures sur le thème « Gestion des déchets et planification territoriale ». Loin d'être seul en tribune, Monsieur DEFFONTAINE sera accompagné de Chantal JOUANNO (Présidente de l'ADEME), Laurent MICHEL (Directeur délégué aux risques majeurs, MEEDDAT), Maître Arnaud GOSSEMENT (cabinet Huglo-Lepage), Camille DURAND (Président d'Amorce), Jacques PELISSARD (Président de l'AMF), Bernard HERODIN (Directeur Général d'Eco-Emballages), Anne DUMONT (Conseillère au cabinet du Ministre de l'environnement de la Région Wallonne), Christophe CROS (Vice-président de la FNADE).

Paul DEFFONTAINE sera également présent au colloque « Stratégie et management durable » à 14 heures sur le thème « Elus et déchets municipaux : quelles responsabilités et priorités pour le mandat 2008-2014 ? » Il sera entouré de Jacques PELISSARD (Président de l'AMF), Daniel BEGUIN (Directeur déchets et sols de l'ADEME) et Camille DURAND (Président d'Amorce).

Puis Bertrand BOHAIN, Délégué Général du [Cercle National du Recyclage](#), interviendra à 15 heures, au sein

de l'atelier 3 « Déchets de soins des ménages : comment faire ? » animé par Yves GULDNER (Secrétaire National d'Amorce). Il abordera le thème « Les DASRI et le Grenelle : de l'engagement à l'application »

Le 19 juin à 9 heures ce sera au tour de notre chargé de mission Jonathan DECOTTIGNIES d'animer le forum J « Verre : Quels enjeux pour les collectivités ? ». Les thèmes du cycle de vie du verre, des relations entre les verriers et les collectivités locales, de la qualité des collectes, de la communication, de l'optimisation seront abordés grâce aux interventions de Michel GARDES (Président de Verre-Avenir), Nathalie DUFFROY (Chef de projet du SMICTOM de la Région de Fontainebleau) et Nathalie ONORI (Chef du service déchets du SICOVAL).

Enfin, Jean-Patrick MASSON, Vice Président du Grand Dijon et Administrateur du [Cercle National du Recyclage](#), clôturera la représentation de notre association par sa présence, à 10 heures, à la séance plénière 2 « Les enjeux de l'optimisation de la gestion des déchets ». Il sera accompagné de Daniel BEGUIN (Directeur déchets et sols de l'ADEME), Vincent REGNOUF (Directeur service aux collectivités d'Eco-Emballages), Gilles VINCENT (Vice-président d'Amorce), Dominique NICOLAS (France Nature Environnement), Jérôme LE CONTE (Vice-président de la FNADE).

Le programme complet de ces 10^{èmes} Assises est disponible sur le site :

www.agen-dechets.com

Quoi de neuf au CNR

Guide de l' élu local : Quoi de neuf docteur ?

Suite aux élections municipales et à l'arrivée de nouveaux élus, le [Cercle National du Recyclage](#) a souhaité mettre à leur disposition un outil complet recensant les informations indispensables sur les déchets à la charge des collectivités pour qu'ils puissent relever le défi d'une gestion moderne des déchets.

Pour cela, le [Cercle National du Recyclage](#) a actualisé son « Guide de l' élu local en charge des déchets ». Initialement édité en 2001 sur papier, il est désormais uniquement disponible dans sa version informatique sur notre site internet www.cercle-recyclage.asso.fr dans la rubrique « Publications ».

L'objectif de ce guide est d'apporter une aide véritable, tant aux niveaux technique que législatif. De plus, l'investissement de l'association, dans la politique « déchets », y est intégré dans la rubrique : « l'avis du

Cercle National du Recyclage » sur les différents thèmes abordés. IL s'est enrichi de données chiffrées récentes, de fiches sur les nouvelles filières (DEEE, INS, ...)

Ce nouvel outil se veut évolutif et sera régulièrement actualisé pour permettre aux élus de rester au plus proche des connaissances nécessaires et en phase avec la politique « déchets ».

Nous voulons également souhaiter la bienvenue au nouvel adhérent qui a rejoint dernièrement notre association :

• **Groupement français des papetiers utilisateurs de papiers recyclables (REVIPAP)**

Pour plus d'informations sur notre nouvel adhérent, vous pouvez consulter son site :

www.revipap.com

Nouvelles Matières Premières

Nouvelles Matières Premières
Le symposium des métiers du Recyclage

Strasbourg - Palais des Congrès
les 25 et 26 juin 2008

« Nouvelles Matières Premières »

Les 25 et 26 juin 2008 à Strasbourg se tiendra le 1^{er} salon exclusivement consacré aux métiers du Recyclage et aux matières premières recyclées.

Face à la crise des matières premières déjà largement amorcée et à l'inquiétude de tous les secteurs de l'économie, le recyclage apparaît comme être le meilleur moyen de concilier développement et écologie. Les matières premières recyclées s'avèrent chaque jour de plus en plus indispensables à la poursuite de la croissance mondiale dans un monde aux ressources naturelles limitées. Le recyclage assure déjà près de 50% des approvisionnements en matières premières non énergétiques de l'industrie dans le respect du développement durable.

Dans ce contexte brûlant, FEDEREC, Fédération des entreprises du recyclage, organise les 25 et 26 juin 2008 au Palais des Congrès de Strasbourg, le premier symposium dédié aux Nouvelles Matières Premières. Une occasion unique de mettre en avant le dynamisme des entreprises françaises produisant des matières premières recyclées (10 milliards d'euros de chiffre d'affaire, 32 000 emplois dans la branche et 3% de création nette d'emplois en 2007) et de dévoiler les savoir-faire de ces métiers à l'occasion de conférences, d'ateliers et d'une exposition regroupant l'ensemble des professionnels du secteur.

« Nouvelles Matières Premières » se veut un lieu de rencontre et de dialogue entre professionnels du recyclage, responsables de la gestion des déchets industriels et des déchets des collectivités, fabricants de matériels dédiés à la production de nouvelles matières premières, etc.

Parrainé par MM. Christian PONCELET, Président du Sénat et Hervé NOVELLI, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, l'événement, situé au carrefour des domaines de l'environnement et de l'industrie, réunira de nombreuses personnalités.

Pourquoi Strasbourg ? Parce que ce salon s'inscrit dans l'agenda européen en se tenant à quelques jours de la Présidence française de l'Union européenne et alors que la nouvelle Directive Cadre Déchets qui définit des orientations décisives pour les activités du recyclage est en cours de discussion au Parlement européen.

Le programme complet de ce salon est disponible sur le site :

www.nouvelles-matieres-premierres.com

Le salon « Nouvelles Matières Premières » est organisé avec la collaboration du [Cercle National du Recyclage](#)

Agenda

Le [Cercle National du Recyclage](#) vous ouvre son agenda et vous annonce la tenue de trois événements

• Les 10, 11 et 12 juin 2008, se déroulera à Lille le Salon des solutions innovantes en environnement, ENVIRONORD.

Renseignements :

Sophie BART (Norexpo)
Tél. 33 (0)3 20 79 94 68

• Les 21 et 22 juin, l'association EDEN organise un Colloque international sur la méthanisation à la verrerie en Vendée

Renseignements :

Robin COINUS
06 72 07 84 15
eden@eden-enr.org

• Les 1, 2 et 3 juillet, l'association AMORCE organise un colloque intitulé « Traitement des déchets municipaux : Quoi de neuf ? ». Ce colloque aura lieu à Evreux.

Renseignements :

AMORCE
04 72 74 09 77
amorcer@amorcer.asso.fr
www.amorcer.asso.fr